

## **SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2020 A 20 H**

**Présents** : Frédéric MIGUET, Véronique LACHARME, Jean Paul DUCHARNE, Evelyne VERNIAU, Laurent GOUILLON, Patrice MAITRE, Nicole CHARNAY, Bruno COPERET, Christophe GUILMART, Audrey CHARTON , Hervé BARRAUD, Edith PERRIER, Aurélie BERROD.

**Excusée** : Jessie FOLTZ

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de sa séance du 10 décembre 2019.

### **RÉVISION LOYERS BAUX**

Le conseil revalorise les loyers :

- du bail professionnel de Mme Elsa TRIBOULET selon l'évolution de l'indice du coût de la construction du 3<sup>e</sup> trimestre 2019,
- du bail à loyer de la MSA selon l'évolution de l'indice de référence des loyers du 3<sup>e</sup> trimestre 2019.

### **MODIFICATION PLU**

Le conseil municipal donne un avis favorable à la procédure de modification n° 1 du PLU arrivant à son terme. Cet avis sera transmis à la CCSB, ayant la compétence PLU, avant l'approbation par le conseil communautaire de cette modification.

Rappel de l'objet de la modification :

- Suppression de la servitude du projet de la zone AUa et instauration d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Modification de l'article A2 du règlement (porter de 200 à 250 m<sup>2</sup> la possibilité aux constructions existantes à usage d'habitation de pouvoir faire l'objet de réfection et d'adaptation, limité jusqu'à présent à 200 m<sup>2</sup>)
- Mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti
- Correction d'erreurs matérielles

### **ECOLE PUBLIQUE – RESTAURANT SCOLAIRE**

Le conseil prend connaissance du bilan financier du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2018/2019 et accorde une subvention de 13 183 €.

### **TRAVAUX FACADES ÉGLISE – SACRISTIE ET IMMEUBLE THOMAS**

V. LACHARME rappelle que 4 lots ont été attribués suite à la consultation d'entreprises lancée :

- n° 1 échafaudages-maçonnerie-pierre de taille : Entreprise GUILLIN
- n° 2 échafaudages – maçonnerie – enduits : Entreprise GUILLIN
- n° 6 électricité : Société Electrique Beaujolaise
- n° 7 peinture : Déco Bel

Une consultation par procédure négociée a débuté, pour les lots n° 3 Menuiserie bois patrimoine / n° 4 Menuiserie bois et n° 5 Vitrail Serrurerie. Les réponses sont attendues pour le 7 février.

### **PROTOCOLE D'ACCORD SAS ATHELYA**

F. MIGUET rappelle le projet immobilier prévu par la SAS ATHELYA sur les terrains jouxtant le parking du Voiturier. Il présente le protocole d'accord en cours de rédaction définissant les points suivants :

*« Afin de faciliter l'accès, le stationnement et l'enlèvement des déchets ménagers, la commune met à disposition un espace public et autorise la sté ATHELYA à réaliser les aménagements nécessaires sur une partie du terrain à la création d'une voirie d'accès en enrobé pour l'accès aux parcelles AB 107 et 108, le raccordement aux réseaux existants (eau, électricité, gaz, tél...), la création d'une aire de stationnement pour 4 véhicules et d'une aire de dépôt pour les ordures ménagères.*

*En contrepartie, la sté ATHELIA prend à sa charge la démolition du hangar existant à l'endroit prévu pour la réalisation de cet aménagement ».*

Les élus demandent que l'évacuation de la démolition soit bien à la charge de la sté ATHELIA.

## **ÉLECTIONS MUNICIPALES : BUREAUX DE VOTE**

Le conseil constitue les bureaux de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars prochains (ouverture de 8 H à 18 H).

## **POINT SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNALES**

### **COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS** (Véronique LACHARME)

- Accessibilité bâtiments communaux : Les élus ont demandé temporairement à la société AFRAP de stopper les travaux de pose de bandes podotactiles en intérieur. V. LACHARME présente un modèle de plaque en matière minérale, plus esthétique. Le conseil valide ce matériau dans la couleur présenté pour la reprise des escaliers intérieurs mairie – escaliers cour – escaliers entrée principale – escaliers salle mariages – Cave de la mairie entrée principale.
- Ecole : Fin décembre, la commission travaux a réalisé un état visuel des murs d'enceinte de l'école avec L.GUILLON.
- Ecole : V. LACHARME présente le devis de l'entreprise TETE pour la fourniture et pose d'un nouveau portillon d'accès à l'école primaire. Toutefois, il est spécifié que cela ne résoudra pas les difficultés d'ouverture avec les badges. Une procédure de présentation du badge puis d'attente de déclenchement est à respecter par les utilisateurs.
- Sanitaires primaire : les diagnostics plomb et amiante sont en cours. L'architecte prépare le dossier du PC.
- Médiathèque : les devis des entreprises CARREEL et DESIGAUD ont été communiqués à M. CHANU, pour avis. Il préconise la solution maçonnerie à 4 412 € HT (reprise de 46 m<sup>2</sup> de route)

### **COMMISSION SCOLAIRE** (Véronique LACHARME)

- Garderie périscolaire : réunion le 10 février 2020 avec les responsables du GPE pour la présentation du bilan du 1<sup>er</sup> trimestre 2019/2020.
- Projet d'école : action sur le thème du cirque avec un spectacle final pour la fête scolaire en juin. La commune met à disposition le Foyer rural durant l'année afin de permettre aux élèves de travailler avec les intervenants (Ecole des techniques aux Arts du Cirque de Bourg en Bresse). Coût du projet : 2 850 € financé par le Sou des Ecoles et le GPE

### **COMMISSION VOIRIE** (Jean Paul DUCHARNE)

- Travaux assainissement collectif et réseau eau potable RD68 rue des Vendanges : ils ont débuté ce début de semaine. La circulation pour les transports scolaires est maintenue durant tout le chantier. Réunion de chantier les vendredis matins.
- Intervention des Brigades Vertes du 3 au 14/02 (entretien des bassins de rétention, gorrh parking de la Poste, suivi des sentiers pédestres...).
- Achat d'un élévateur 3 points pour le tracteur (occasion), qui permettra entre autres de transporter les racks de tables et bancs pour les marchés nocturnes.
- Le nouveau tracteur a été livré. Le rendez-vous à la DREAL pour la conformité hivernale est attendu.

- JP DUCHARNE indique qu'il y aura lieu de prévoir de fermer ou couvrir une ou 2 cases du Point Propre pour le stockage du sel, qui devra être transféré lors de la démolition du hangar du Voiturier.

### **COMMISSION FLEURISSEMENT- STADE** (Laurent GOUILLON)

- Aire de jeux du Parc : un rendez-vous sera organisé prochainement avec le bureau d'études A2CSports pour la préparation du dossier de consultation des entreprises.
- La commission Fleurissement sera réunie pour réfléchir à différents projets pour 2020 : embellissement site de la Madone, Serve des Places, accueil sentier des Lys aux Bruyères...
- Mur du cimetière : Les travaux par l'entreprise CARREEL, sont en cours.
- Salle de sports :
  - la pose du garde-corps a été réalisée, les travaux d'accessibilité sont terminés.
  - A l'issue des conscrits, le sol a bien résisté, il présente une coupure de verre, et une brûlure de cigarettes. L'interdiction de fumer à l'intérieur sera rappelée dans le règlement. Les élus évoquent l'achat ou la location d'un parquet de protection pour les manifestations festives et plus adapté pour la danse. Le revêtement de protection fourni par l'entreprise AUBONNET ondule, il convient de le rouler pour le stockage sur des supports de plus gros diamètre.
  - De nombreux impacts ont été constatés sur les baies vitrées extérieures, sans lien avec les conscrits.
  - L'ancien terrain de foot servant de parking, sera réengazonné prochainement.
- Vestiaires du stade : un rendez-vous est prévu avec l'entreprise HORN, suite à des infiltrations constatées au plafond de la salle convivialité.
- Le véhicule FIAT Ducato acheté récemment pour les services techniques, a été équipé de tous les éléments de sécurité réglementaires.

### **COMMISSION CULTURE** (Patrice MAITRE) .

- Le plan de ville a été livré.
- Bulletin municipal : il sera distribué à partir du 11 février.
- Festivit'été en Beaujolais 2020 : la commune de FLEURIE n'a pas été retenue pour accueillir une séance de cinéma en plein air durant l'été.

### **COMMISSION TOURISME**

F. MIGUET précise que le bilan complet de la saison des marchés de Noël sera présenté au prochain conseil.

Suite à la réunion de la commission Tourisme de la CCSB, F. MIGUET communique les statistiques de fréquentation de l'Office de Tourisme de FLEURIE, qui a reçu en 2019 la part de visiteurs étrangers la plus importante de tous les Offices de Tourisme du Beaujolais (41 % des 5 500 visiteurs recensés).

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Validation de la modification du cahier des charges du lotissement la Treille, afin de permettre l'installation par Mme RONCHI, de son salon de coiffure dans sa nouvelle construction, clause prévue au PLU, mais non incluse dans la rédaction du cahier des charges ;
- Information d'un legs de 500 € par testament de M. Jean DUTRAIVE à la Commune ;

- Réunion de la commission urbanisme le 14/02 à 9 H pour validation des déclarations d'achèvement de travaux sur les PC achevés ;
- Présentation du trophée 2019 du SYDER dans la catégorie « Développement Durable » remis à la Commune de FLEURIE le 27 janvier dernier ;
- Le relevé de la maison, propriété de la commune, située à l'angle du parking du Voiturier a été réalisé, et transmis à la pédicure-podologue, intéressée pour s'installer à FLEURIE ;
- Relance de la Société Electrique Beaujolaise pour le dossier de vidéoprotection ;
- Les services du SYDER seront relancés pour les lampes d'éclairage public ne fonctionnant pas depuis plusieurs mois « rue de Wettolsheim » « rue du Beaujolais » ;
- ENEDIS sera contactée suite aux travaux d'élagage des lignes réalisés cet automne aux Laverts. Une traverse du pont a été cassée et non remplacée.
- Prochaine réunion pour le vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2019 le mardi 3 mars 2020 à 20 H .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Le Maire,

Frédéric MIGUET